SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Sécurité

Jours de chasse

chasse2023-2024.pdf (/sites/livry-sur-seine.fr/files/media/downloads/skonica-rdc24012316060.pdf)

PDF
695.43 Ko

Interdiction de baignade dans la Seine

La baignade est interdite dans la Seine à Livry, les risques de noyade sont importants en raison des courants et de la navig ation. Le danger d'hydrocution est aussi élevé.

Un arrêté municipal interdit cette pratique

Prévention risque de noyade



Vol à la roulotte



Opération tranquillité vacances



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ?

Vous pouvez demander à la police de surveiller votre do micile. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'êtr e prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, ef fractions, cambriolages) , soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'hab itation. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le pr éjudice subi : remplacement des serrures, inventaire de s objets volés, contacts avec l'assurance...

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande au moins deux jours avant sa période d'abse nce au commissariat.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de s e rendre sur place pour finaliser la demande.

formulaire_otv.pdf (/sites/livry-sur-seine.fr/files/media/downloads/formulaire_otv_2016.pdf)

PDF
249.18 Ko

Prévention cambriolage

L'habit ne fait pas le moine

oliciers,
ombiers...
eLesVols
ez-vous,
ez vos biens !



1 Utilisez l'entre-bailleur et l'œilleton pour parler à travers la porte.



2 Demandez une carte professionnelle.



Téléphonez
concerné pou
bien une interv

POLICE NATIONALE

COVID-19



CAMBRIOLAGES : COMMENT AIDER LA POLICE ?

L'ATTENTION DE CHACUN PEUT PERMETTRE D'AIDER À RÉSOUDRE UNE ENQUÊTE

COMMENT SE PROTÉGER ?

Plusieurs moyens de protection qui ont pour but de complexifier, retarder l'action malveillante ou pour la détecter le plus en amont possible pour en limiter les effets :

- Protections mécaniques (rideaux de fer, portes blindées, serrures multipoints...)
- Protections technologique (alarme, télésurveillance, vidéoprotection...)
- Mesures organisationnelles (vérification de l'intégrité des dispositifs de sécurité, vigilance par rapport aux éléments ou objets anormaux...)

POURQUOI ADOPTER UN COMPORTEMENT PARTICULIER ?

Un grand nombre d'affaire est résolu à l'aide de la preuve scientifique. Le travail de la police technique et scientifique est de trouver les indices qui permettront de confondre les auteurs. Ces indices ne doivent pas être altérés du fait de maladresses :

- Actions réalisées sans précautions particulières avant l'arrivée de la police
- Présence de personnes particulièrement choquées

QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

- Évacuez les lieux pour ne pas effacer ou ajouter de traces en empruntant, si possible un cheminement différent de celui des malfaiteurs
- Invitez les témoins à attendre la police (le cas échéant leur demander de laisser leurs coordonnées)
- Interdisez l'accès des lieux en attendant la police
- Préservez les traces et indices des conditions extrêmes (pluie, chaleur) en protégeant les objets
- Ne touchez aucun objet (gant, outil, arme)
- Évitez, dans la mesure du possible de toucher les objets manipulés par le ou les malfaiteurs ; à défaut, les manipuler avec précaution (ex : ouvrir une porte par le haut avec des gants)
- Face à des malfaiteurs, observez le ou les individus (sans vous exposer) pour être en mesure de fournir un signalement
- En cas de cambriolage, n'entrez pas dans les lieux (possibilité que les malfaiteurs s'y trouvent encore) et composez le 17

FOCUS ARMES

NE TOUCHEZ ET NE MANIPULEZ JAMAIS UNE ARME ABANDONNÉE SUR LES LIEUX.

Une manipulation peut déclencher un coup de feu

Une manipulation peut effacer ou altérer les traces

INFO POLICE

POUR TOUTE QUESTION À LA POLICE NATIONALE

Je dialogue via **le Tchat**
sur police-nationale.interieur.gouv.fr

POUR TOUTE INFORMATION GÉNÉRALE ET DÉMARCHE EN LIGNE :

police-nationale.interieur.gouv.fr

Violences faites aux femmes





Consultations spécialisées d'avocats pour les mineurs

Tribunal judiciaire de Melun

CDAD Conseil départemental de l'accès au droit

Ordre des Avocats
BARREAU DE MELUN

CONSULTATIONS SPECIALISEES AVOCATS

Permanence gratuite destinée aux mineurs
au Palais de justice de MELUN
le 1er mercredi du mois (bureau R20)
(de 14h30 à 16h30)

Cette nouvelle permanence débutera à compter du 3 mars 2021

La consultation te permet d'être conseillé et d'avoir des réponses aux questions que tu te poses. Elle peut concerner toutes sortes de domaines de ta vie quotidienne ou familiale :

Si tu as été **victime** ou **témoin** de **violences intra-familiales.**

Si tu as été victime de **racket** ou d'une **agression,** à l'école ou ailleurs.

Si tes parents se séparent : tu voudrais donner ton avis sur ton lieu de résidence et les conditions dans lesquelles tu vas les voir...

S'il est question que tu sois **placé** par le juge des enfants...

Si tu es en contrat d'apprentissage et que tu as des problèmes avec ton employeur...

Si tu as commis un vol et que tu dois être jugé par le Tribunal pour Enfants...

Si tu dois comparaître devant un conseil de discipline...

L'avocat te recevra seul.

Voyage au cœur de la Justice